

## Nouvelles et communications.

---

### SUR LA PIERRE GRAVÉE, TROUVÉE DANS UN TUMULUS AMÉRICAIN.

---

On sait que la vallée de l'Ohio renferme un très grand nombre de vestiges d'antiquités, monuments de l'existence d'une population qui a péri. La plupart sont des enceintes fortifiées (1) ; mais on a trouvé aussi des *tumuli* ou tombeaux de diverses sortes, des autels et d'autres constructions. Les vallées de Scioto et de Miami, les lieux appelés Circleville, Chillicothe, Marietta, etc., sont particulièrement riches en antiques monuments ; l'on en cite un qui n'a pas moins de 400 pieds anglais d'étendue. L'un des sites les plus intéressants est certainement le lieu dit Grave-Creek, au-dessous de Wheeling ; il renferme entre autres un grand *tumulus* haut de 69 pieds anglais : c'est une butte de forme conique qui a 820 pieds de tour et un diamètre de 63 pieds à la base supérieure ; le volume a été évalué à 175 000 pieds cubes. Ce *tumulus* renfermait une chambre intérieure dans laquelle s'est trouvée, avec un squelette humain, une pierre gravée, couverte de signes d'une forme particulière.

Cette inscription a été, il y a vingt ans, décrite dans un livre de M. Vail, intitulé : *Les Indiens de l'Amérique*

(1) Voir le mémoire de M. Warden, t. II, p. 372 des *Mémoires de la Société de Géographie*.

*du nord*, et elle a été l'objet pour moi, en 1838, 1839 et 1845, de plusieurs notices (1) où les caractères dont il s'agit sont figurés, et identifiés avec une certaine écriture usitée dans l'intérieur de l'Afrique. Ces mêmes signes ont été connus pour la première fois lors de l'expédition des voyageurs anglais, en 1824 et années suivantes. Le D<sup>r</sup> Oudney qui les a recueillis à El-Ghat, chez les Touâreg, ne s'est pas borné à rapporter ces caractères, qui sont au nombre de dix-neuf, et le plus souvent gravés sur des rochers ; mais il en a donné la valeur alphabétique d'après les indigènes. Vingt ans après, un savant officier de notre armée d'Afrique a trouvé, de son côté, ces mêmes caractères en usage parmi les tribus qui confinent avec les possessions françaises, et parmi celles qui viennent les visiter ; il a de plus fait connaître le nom que cette écriture porte chez les natifs. Depuis encore, et indépendamment des signes gravés sur les rochers, on a recueilli des inscriptions assez nombreuses, tracées sur des armes, des boucliers, des étoffes, des objets de vêtement, et qui prouvent que l'écriture *tifnagh*, qui a été pratiquée depuis les temps reculés, l'est encore aujourd'hui. Enfin, M. le com-

(1) Sur une pierre gravée, trouvée dans un ancien tumulus américain, et à cette occasion sur l'idiome Libyen. (Paris, Duprat, 1845, avec gravures.)

Des savants américains et européens s'en sont aussi occupés. (Voir la *Gazette de Cincinnati* et le *New-York Advertiser*, 1858, où sont cités, comme ayant écrit sur ce monument curieux, le D<sup>r</sup> Townsend de Wheeling, le D<sup>r</sup> Clemens, M. Tomlinson, le D<sup>r</sup> Schoolcraft, le D<sup>r</sup> Morton, en Amérique, et, en Europe, sir J. Alexander, à la Société géographique de Londres, le professeur Rafu, à Copenhague, M. Jomard, à Paris.)

mandant Hanoteau, après avoir fait une étude sérieuse et approfondie de la langue berbère et de ses différents dialectes, a abordé l'interprétation des inscriptions dont il s'agit, et tout porte à croire, contre l'opinion vulgaire : 1° que la langue berbère a été écrite dès longtemps et l'est encore de nos jours ; 2° que la langue actuelle est l'antique idiome libyque indiqué par Hérodote et qui se parlait d'un bout à l'autre de l'Afrique septentrionale (1).

Les remarques précédentes sur les caractères dont il s'agit étaient nécessaires pour éclaircir la question de l'inscription de Grave-Creek. Il faut savoir que, postérieurement à la publication des différentes notices sur cette inscription, il s'est élevé des doutes sur son authenticité, doutes que M. Hodgson, entre autres, et le docteur Schoolcraft ont partagés. Dans ces derniers temps, M. Squier a été jusqu'à regarder l'inscription comme apocryphe.

L'inscription consiste en une pierre de forme ovale, qui a environ cinq centimètres sur quatre centimètres de haut, et sur laquelle sont gravées quatre lignes de caractères africains parfaitement conservés (2).

On conçoit les réserves qu'a fait naître, dans l'esprit des savants américains, la présence d'un texte libyque dans un *tumulus* comme celui qu'on voit à Grave-Creek-Mound ; car des personnes irréfléchies pourraient tirer de ce monument, unique peut-être,

(1) Voy. dans les *Mémoires de la Société de Géographie*, t. IV, p. 129, mes observations sur les vocabulaires africains.

(2) J'en possède une empreinte dont je suis redevable au docteur Harlan.

des conclusions téméraires sur l'ancienne population des habitants de la vallée de l'Ohio ; mais il n'y a pas lieu, selon nous, à tirer de telles conséquences d'un fait isolé, et, par exemple, d'imaginer que les Libyens ou les Carthaginois aient peuplé ou habité l'Amérique du nord. Il suffit qu'un seul individu, porteur de la pierre en question, poussé par les vents alisés, ait abordé sur ce continent, et qu'il ait été enterré avec ses armes, ses insignes, et tout ce qu'il portait avec lui, comme cela a été en usage en d'autres endroits. Il serait plus que superflu de se perdre en conjectures sur un fait dont sans doute on ignorera toujours les circonstances. Une seule chose importe, c'est de bien établir que la pierre en écriture libyque de Grave-Greek-Mound a réellement été trouvée au fond d'un antique *tumulus* du pays ; il faut donc, avant tout, connaître l'état actuel de l'opinion parmi les savants américains. La question est donc celle-ci : les doutes élevés il y a quelques années ont-ils été confirmés ? existent-ils encore ?

Ce point est le seul que je veuille examiner ici, et je renvoie pour le reste aux *Notices* citées plus haut. Or, la Société ethnologique de New-York vient de s'en occuper récemment d'une manière très suivie. M. Squiër, dans son ouvrage sur les monuments aborigènes de la vallée du Mississipi, avait nié la réalité de la découverte de cette pierre ; mais M. le Dr Wells de Hass, de la Virginie, dans une des dernières séances de la Société ethnologique, a démontré d'une manière irréfutable l'authenticité de la pierre, et l'assemblée, unanimement, a trouvé ses preuves convaincantes. Feu le Dr Morton avait cru devoir infirmer ce monument ; il

l'a négligé comme étranger à l'étude craniologique, sur laquelle est fondé son système sur les races. Mais la discussion à laquelle s'est livré M. le D<sup>r</sup> de Hass, dans un mémoire très étendu et complet, a éclairci la question de fait. L'auteur a montré la méprise de M. Squier ; celui-ci, présent à la séance, s'est levé et a loyalement reconnu qu'il avait été induit en erreur par le témoignage du D<sup>r</sup> Morton, ajoutant qu'il avait cru pouvoir s'en rapporter à un savant aussi renommé. Il a dit qu'il s'estimait heureux, aujourd'hui, d'admettre les faits mis en lumière par le D<sup>r</sup> de Hass, et lui a fait voter des remerciements par la Société ethnologique.

M. Tomlinson, le propriétaire du lieu, qui lui-même a trouvé la pierre en fouillant l'intérieur du *tumulus*, a donné d'ailleurs à M. de Hass les renseignements les plus positifs sur le fait de la découverte.

Je ne dirai pas, avec la *Gazette de Cincinnati*, que les auteurs de systèmes rejettent, purement et simplement, les monuments qui pourraient infirmer leurs conclusions, et que ce motif a été peut-être celui du savant D<sup>r</sup> Morton ; mais il n'en est pas moins certain que la règle à observer, avant de tirer aucune conclusion dans un sens ni dans l'autre, et même avant tout, est de rechercher avec soin les preuves alléguées sur le fait même d'une découverte inattendue, et d'apprécier impartialement les raisons qui doivent le faire admettre ou rejeter ; c'est ce qui n'a pas été fait au sujet de la pierre américaine découverte à Grave-Creek, il y a vingt ans.

JOMARD.

Juin 1858.